

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

Centre des Antilles - Bureau des Sols

**OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE**

PRÉFECTURE DE LA MARTINIQUE

UTILISATION DU SOL

CARTES DES ZONES BOISÉES ET A REBOISER DE LA MARTINIQUE

Fonds topographiques IGN - ou - parcellaires du cadastre

ECHELLE : 1/20.000

ANNÉE : 1976

CARTES DES ZONES BOISÉES DES ANTILLES : FEUILLES N° 1 à 24

Cartes établies à partir de photographies aériennes en couleur.

N.B. Un travail est en cours par l'Office National des Forêts, en liaison avec l'ORSTOM pour indiquer dans les différentes zones écologiques distinguées sur la carte, les espèces recommandables les mieux adaptées, fournir des indications sur la productivité, la qualité du bois, etc...

Ces mêmes cartes tramées existent aussi sur un fonds d'assemblage à 1/20 000 des parcelles cadastrales. Il est également possible de superposer le calque de ces assemblages des parcelles cadastrales.



N° 29977

N° DES FEUILLES →

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

OUTRE-MER

Centre des Antilles - Bureau des Sols

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

Préfecture de la Martinique

LEGENDE DE LA CARTE DES CULTURES

ET

D'OCCUPATION DES TERRES

DE LA MARTINIQUE

1/20.000^{ème}

AVRIL 76

SURFACE EN HECTARES

pour chacune des FEUILLES

dont les numéros sont indiqués ci-dessus

PLANIMETRAGE ELECTRONIQUE

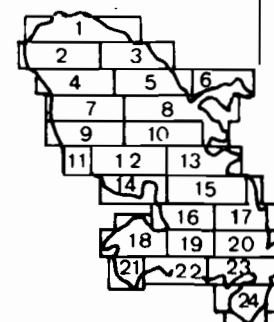
S.C.E.T. INTERNATIONAL

Maquettes : A. PALLUD

Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



assemblage

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	TOTAL
62	13	80	138	386	338	17	685	32	339	76	289	244	104	1123	798	132	80	774	259		372	319	5	6665
1 698	271	1763	640	1031	26	244	967	52	776		348	837	8	753	500	292		100	377		9	31		10.323
13		355	7	77	8				332			782		318	78	208		52	284					2 514
292	15	68		16			98																	489
30	327	232	204	246	6	212	507	311	297	10	61	24		100	12	56		129	138		20	32	6	2960
234	182	382	388	403	83	156	511	147	363	43	709	168	71	457	428	189	101	289	115	27	55	81	30	5 612
92	133	331	182	264	139	320	705	190	530	22	514	488	191	780	670	240	165	292	274		93	250	268	7 133
155	228	297	384	264	131	113	497	129	669	78	422	360	177	578	288	101	136	654	156			61		5 878
118	343	181	511	568	32	284	867	343	1663	47	1328	630	206	518	927	279		687	270		54			9856
	8		116		198	43	55	109		59	74	224		141		708	440	292	814	185	948	738	691	5 843
	195		181		392	100		260		191	264	299	36	184		379	1095	87	1671	244	1029	1352	789	8 748
	110		416			84		525		504	222		276											2 137
			29		698							273		108		237	1773	102	139	1113	1178	1230	1194	8 074
1 956	3 591	1140	2465	1893	612	4 066	1156	3326	952	363	1620	353	351	465	252	1074	634	1387	858	91	436	832	298	30 171
					138+29		35					72	586	58	622	106	185	165	134		112	121	262	176 hors carte
73	54	91	132	75	72	81	92	72	59	41	129	51	1622	214	75	34	119	33	27	26	47	79	43	2 625
																								3341
4 723	5 470	4 949	5 764	5 223	2 902	5 720	5 775	5 496	5 980	1 434	5 980	4 805	3 628	5 797	4 650	4 035	4 728	5 044	5 516	1 686	4 353	5 126	3 586	

C - CANNES A SUCRE -
CT - Cannes abandonnées.
B - BANANERAIRES EN PLANTATION PURE -
- BANANERAIRES EN PLANTATION MIXTE A DOMINANCE DU BANANIER -
BF - Bananeraies mixtes avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
B... BFK - Bananeraies mixtes avec présence de GRANDS ARBRES et de JARDINS-VERGERS CARAIBES habités.
mixtes Bananeraies petits planteurs.
A - ANANAS -
- LEGUMES D'EXPORTATION -
Les espèces sont indiquées en toutes lettres : aubergines, poivrons, ignames, haricots,....
U - CULTURES VIVIERES en parcelles nettement délimitées -
UF - Cultures vivrières avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
UK - Cultures vivrières avec JARDINS-VERGERS CARAIBES distincts.
UKF - Cultures vivrières avec JARDINS-VERGERS CARAIBES distincts et présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
K... - JARDINS-VERGERS CARAIBES entourant des habitations isolées -
KF - Jardins-vergers caraïbes avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés localement.
KBF - Jardins-vergers caraïbes avec présence de parcelles de BANANIERES de surface restreinte et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
KUB - Jardins et vergers caraïbes avec présence de parcelles distinctes de CULTURES VIVIERES et de BANANIERES.
Bananeraies petits planteurs. Parfois plantain.
T - FRICHES APRES CULTURES PATUREES OU NON -
TU - Friches après cultures avec, par place, lopins de CULTURES VIVIERES.
TC - Friches récentes APRES CULTURE DE CANNE avec VESTIGES DE CANNES.
TB - Friches récentes APRES CULTURE DE BANANIERES avec VESTIGES DE BANANIERES.
TUF - Friches après cultures avec présence par place de lopins de CULTURES VIVIERES et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés (ravins).
TCF - Friches après cultures de canne petits planteurs avec présence de quelques GRANDS ARBRES et de LOPINS DE CANNE.
E - FRICHES ANCIENNES après cultures avec REPOUSSE D'ARBUSTES - (Goyaviers, caméches, épineux,....)
H... - SAVANES OU PRAIRIES PATUREES EN REGIONS HUMIDES -
Hd (l'herbe est généralement toujours verte)
pures Hd - PRAIRIES humides plantées en pangola et entretenues avec cette herbe.
Hh - PRAIRIES humides NATURELLES entretenues et clôturées.
HK - SAVANES ou prairies humides en parcelles discontinues ou irrégulières avec enclaves de JARDINS-VERGERS CARAIBES entourant des habitations. Parage au piquet le plus souvent.
H... HUB - Savanes ou prairies humides avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES et de parcelles de BANANIERES.
mixtes HFU - Savanes humides avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et de lopins de CULTURES VIVIERES.
HFB - Savanes humides avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et de parcelles de BANANIERES.
S... - SAVANES OU PRAIRIES PATUREES EN REGIONS RELATIVEMENT SECHES -
pures (l'herbe peut flétrir quelques mois par an).
SD - Savanes plantées en pangola.
SF - Savanes ou prairies sèches avec présence de quelques ARBRES de grande taille isolés ou groupés.
SK - Savanes ou prairies sèches avec enclave de JARDINS-VERGERS CARAIBES entourant des maisons.
S... SU - Savanes ou prairies sèches avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES.
mixtes SUF - Savanes ou prairies sèches avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés (ravins plus humides,....).
SY - Savanes ou prairies sèches avec flots de bosquets de BROUSSAILLES à ti-baume.
Y - BROUSSAILLES DE REGIONS SECHES - à ti-baume et épineux (arbustes de 1 à 3 mètres) sur sol souvent rocailleux ou courts.
YF - Broussailles sèches à ti-baume avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
YS - Broussailles sèches à ti-baume avec présence localement de quelques SAVANES SECHES pâturées (parage au piquet le plus souvent).
Z - PETITE FORET SECHE -
(arbustes soumis à dessiccation durant quelques mois de l'année, avec sous-bois de broussailles).
ZF - Petite forêt sèche avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
ZFS - Petite forêt sèche avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et enclaves de SAVANES SECHES pâturées (parage au piquet).
F - FORET HUMIDE - généralement naturelle -
Fm - PLANTATIONS MAHOGANY.
FP - PLANTATIONS DE PINS CARAIBES.
Les plantations régulières de cocotiers, avocatiers, agrumes,.... sont indiquées en toutes lettres.
D - MARECAGES SALES OU SAUMATRES - - PALETUVIERS -
VILLE total : 1 125 = km²

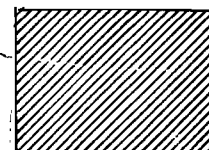
FEUILLE N° 1 Région de Basse-Pointe	FEUILLE N° 2 Région du Prêcheur Montagne Pelée	FEUILLE N° 3 (suite) 1	FEUILLE N° 5 Régions de Ste-Marie Qr. Bezaudin	FEUILLE N° 7 Régions St-Pierre Fonds St-Denis	FEUILLE N° 9 Régions de Morne Vert Bellevue	FEUILLE N° 11 Région de Case-Pilote	FEUILLE N° 14 Régions de Fort-de-France - Lamentin	FEUILLE N° 16 Régions de Ducos - St-Esprit	FEUILLE N° 18 Régions de l'Anse à l'Âne - Trois Îlets	FEUILLE N° 20 Régions du Vauclin Sud Quartier Josseaud	FEUILLE N° 23 Régions de Rivière- Pilote - Le Marin
Plantations : 114 Ha de bananeraies plantées après : - Jardins : 15 Ha - Friches : 27 Ha - Ananas : 56 Ha - Paturages : 14 Ha - Forêt : 2 Ha 40 Ha de cannes plantées après : - Ananas : 36 Ha - Bananeraies : 4 Ha 10 Ha d'ananas plantés après cannes. Abandon : 28 Ha de bananeraies abandonnées pour - Friches : 17 Ha - Cannes : 4 Ha - Jardins : 7 Ha 12 Ha de cannes abandonnées pour - Ananas : 10 Ha - Friches : 2 Ha 92 Ha d'ananas abandonnés pour - Bananeraies : 56 Ha - Cannes : 36 Ha	Plantations : 128 Ha de bananeraies plantées après : - Jardins : 14 Ha - Friches : 20 Ha - Ananas : 24 Ha - Paturages : 64 Ha - Forêt : 6 Ha 9 Ha ananas plantés après banane Abandons : 12 Ha de bananeraies pour : - Ananas : 9 Ha - Jardins : 3 Ha 6 Ha de cannes en friche 41 Ha d'ananas pour : - Jardins : 3 Ha - Bananeraies : 24 Ha - Friches : 14 Ha FEUILLE N° 3 Régions de l'Ajoupa-Bouillon - Lorrain. Plantations : 241 Ha de bananeraies plantées après : - Friches : 42 Ha - Ananas : 32 Ha - Bananeraies : 48 Ha - Paturages : 55 Ha - Jardins : 14 Ha - Forêt : 42 Ha - Cannes : 8 Ha 5 Ha de cannes plantées après : - Friches : 4 Ha - Bananeraies : 98 Ha - mélangés : 1 Ha	Abandons 59 Ha de bananeraies abandonnées pour - Friches : 46 Ha - Bananeraies : 8 Ha - Mélangés : 5 Ha 41 Ha de cannes abandonnées pour : - Friches : 34 Ha - Bananeraies : 7 Ha - mélangés : 7 Ha 36 Ha d'ananas abandonnés pour : - Bananeraies : 32 Ha - Jardins : 2 Ha - Friches : 2 Ha FEUILLE N° 4 Région de Morne-Rouge Plantations : 236 Ha de bananeraies plantées après : - Friches : 50 Ha - Ananas : 98 Ha - Paturages : 62 Ha - Forêt : 23 Ha - Bananeraies : 3 Ha 36 Ha de cannes plantées après : - Bananeraies : 35 Ha - Friches : 1 Ha Abandons : 43 Ha de bananeraies abandonnées pour : - Cannes : 35 Ha - Friches : 4 Ha - Paturages : 4 Ha 106 Ha d'ananas pour - Bananeraies : 98 Ha - Jardins : 8 Ha	Plantations : 177 Ha de bananeraies plantées après : - Cannes : 69 Ha - Bananeraies : 15 Ha - mélangées : 8 Ha - Jardins : 41 Ha - Paturages : 39 Ha - Forêts : 5 Ha 18 Ha de cannes plantées après : - Bananeraies : 6 Ha - Friches : 9 Ha - Jardins : 3 Ha Abandons : 85 Ha de cannes abandonnées pour : - Bananeraies : 69 Ha - Friches : 14 Ha - Paturages : 2 Ha 14 Ha de bananeraies abandonnées pour : - Cannes : 6 Ha - Friches : 8 Ha FEUILLE N° 6 Régions de Qr. L'Estrade Prèsqu'île de la caravelle Plantations : 14 Ha de cannes après friches 29 Ha en préparation après palétuviers. Abandons : 11 Ha de bananeraies en friches 24 Ha de cannes abandonnées en friches.	Plantations : 54 Ha de bananeraies plantées après : - Cannes : 19 Ha - Friches : 11 Ha - Paturages : 19 Ha - Jardins : 5 Ha Abandons : 60 Ha de bananeraies pour : - Friches : 56 Ha - Jardins : 4 Ha 45 Ha de cannes abandonnées pour : - Friches : 20 Ha - Bananeraies : 19 Ha - Jardins : 6 Ha FEUILLE N° 8 Régions de Morne des Esses - Trinité. Plantations : 312 Ha de bananeraies plantées après : - Cannes : 250 Ha - Friches : 21 Ha - Paturages : 37 Ha - Forêt : 1 Ha - Jardins : 3 Ha 9 Ha de cannes plantées après : - Jardins : 5 Ha - Bananeraies : 4 Ha 8 Ha d'ananas plantés après friches. Abandons : 23 Ha de bananeraies abandonnées : - Friches : 19 Ha - Cannes : 4 Ha 71 Ha d'ananas abandonnés en friches 291 Ha de cannes abandonnées pour : - Bananeraies : 250 Ha - Friches : 41 Ha	Plantations : 6 Ha de bananeraies après paturages. Abandons : 6 Ha de bananeraies en friches. 39 Ha de cannes en Friches. FEUILLE N° 10 Régions de St-Joseph Vert Pré. Plantations : 41 Ha de bananeraies après : - Cannes : 10 Ha - Paturages : 22 Ha - Friches : 9 Ha 48 Ha de cannes après : - Bananeraies : 19 Ha - Friches : 24 Ha - Paturages : 5 Ha Abandons : 67 Ha de bananeraies abandonnées pour : - Cannes : 19 Ha - Friches : 29 Ha - Bananeraies : 19 Ha mixtes 21 Ha de cannes abandonnées : - Friches : 11 Ha - Bananeraies : 10 Ha	Plantations : 7 Ha de cannes en friches FEUILLE N° 12 Région des Hauts de Fort-de-France Plantations : 24 Ha de bananeraies plantées après : - Friches : 17 Ha - Paturages : 7 Ha 57 Ha de cannes après : - Bananeraies : 51 Ha - Friches : 6 Ha Abandons : 94 Ha de bananeraies pour : - Friches : 41 Ha - Paturages : 2 Ha - Cannes : 51 Ha FEUILLE N° 13 Région de Morne Pitault Nord Plantations : 36 Ha de bananeraies après : - Friches : 26 Ha - Paturages : 8 Ha - Cannes : 2 Ha 21 Ha de cannes après : - Friches : 19 Ha - Bananeraies : 2 Ha Abandons : 72 Ha de bananeraies pour : - Paturages : 61 Ha - Cannes : 2 Ha - Paturages : 9 Ha 10 Ha de cannes pour : - Friches : 8 Ha - Bananeraies : 2 Ha	Plantations : 2 Ha de bananeraies après friches. 3 Ha de cannes après jardins et paturages. FEUILLE N° 15 Régions de Lareinty - Morne Pitault Sud Le François Plantations : 196 Ha de bananeraies plantées après : - Cannes : 159 Ha - Bananeraies : 4 Ha - mélangées : 22 Ha - Friches : 7 Ha - Forêt : 2 Ha - Marécages : 2 Ha 156 Ha de cannes plantées après : - Bananeraies : 84 Ha - Friches : 59 Ha - Paturages : 13 Ha Abandons : 154 Ha de bananeraies abandonnées pour : - Cannes : 84 Ha - Bananeraies : 8 Ha - mélangées : 5 Ha - Paturages : 52 Ha - Jardins : 5 Ha 276 Ha de cannes abandonnées pour : - Bananeraies : 159 Ha - Friches : 95 Ha - Paturages : 18 Ha - Jardins : 6 Ha	Plantations : 34 Ha de bananeraies plantées après : - Cannes : 3 Ha - Friches : 21 Ha - Bananeraies : 2 Ha - mélangées : 8 Ha - Paturages : 8 Ha 119 Ha de cannes plantées après : - Bananeraies : 6 Ha - Friches : 71 Ha - Paturages : 34 Ha - Jardins : 4 Ha - Forêt : 4 Ha Abandons : 83 Ha de bananeraies abandonnées pour : - Cannes : 6 Ha - Paturages : 3 Ha - Friches : 60 Ha - Bananeraies : 13 Ha - mélangées : 1 Ha - Jardin : 1 Ha 37 Ha de cannes abandonnées pour : - Friches : 34 Ha - Bananeraies : 3 Ha FEUILLE N° 17 Régions du Vauclin Nord Plantations : 27 Ha de bananeraies plantées après : - Bananeraies : 14 Ha - mixtes : 14 Ha - Paturages : 9 Ha - Forêt : 4 Ha 5 Ha de cannes plantées après friches Abandons : 20 Ha de bananeraies abandonnées pour friches. 13 Ha de cannes abandonnées pour friches.	Plantations : 13 Ha de cannes plantées après : - Friches : 8 Ha - Paturage : 5 Ha Abandon : 11 Ha de cannes abandonnées pour friches. FEUILLE N° 19 Régions de Rivière Salée Regale Plantations : 3 Ha de bananeraies plantées après cannes. 46 Ha de cannes plantées après : - Friche : 29 Ha - Paturages : 4 Ha - Jardin : 6,5 Ha - Culture : 2 Ha - Vivrière : 4,5 Ha Abandons : 33 Ha de bananeraies abandonnées pour : - Friches : 30 Ha - Culture : 3 Ha - Vivrière : 3 Ha 46 Ha de cannes abandonnées pour : - Friches : 43 Ha - Bananeraies : 3 Ha	Plantations : 27 Ha de bananeraies plantées après : - Jardins : 4 Ha - Bananeraies : 12 Ha - mélangées : 10 Ha - Cannes : 1 Ha 20 Ha de cannes plantées après : - Friches : 5 Ha - Bananeraies : 10 Ha - Paturages : 4 Ha - Cannes : 1 Ha Abandon : 30 Ha de bananeraies abandonnées pour : - Friches : 20 Ha - Cannes : 10 Ha 17 Ha de cannes abandonnées pour : - Friches : 14 Ha - Bananes : 1 Ha - Jardins : 2 Ha FEUILLE N° 22 Régions de Diamant Ste-Luce Plantations : 1 Ha de cannes plantées près culture vivrière. Abandon : 9 Ha de cannes abandonnées friches.	Plantations : 29 Ha de cannes plantées après : - Friches : 6 Ha - Paturages : 8 Ha - Culture : 10 Ha - Vivrière : 10 Ha - Bananeraies : 2,5 Ha - Forêt : 2,5 Ha Abandon : 13 Ha de bananeraies abandonnées pour : - Friches : 4,5 Ha - Paturages : 6 Ha - Cannes : 2,5 Ha 37 Ha de cannes abandonnées : - Friches : 26 Ha - Paturages : 11 Ha

ZONES BOISEES OU A REBOISER

ZONES ACTUELLEMENT BOISEES : *traits continus*

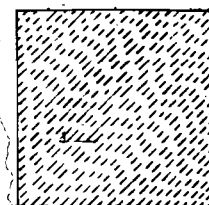
ZONES PARTIELLEMENT BOISEES : *tiretés*
ET CONVENANT AU REBOISEMENT

REGIONS HUMIDES



traits
continus
obliques

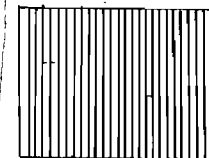
Zones actuellement boisées avec des arbres de grande taille.
Régions pluvieuses ou bas de thalweg recevant les eaux
d'infiltration des versants supérieurs.



tiretés
obliques

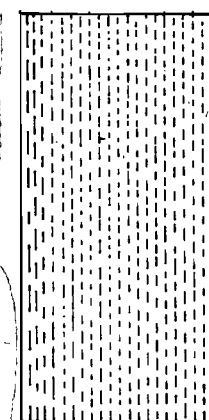
Zones partiellement boisées et convenant au reboisement.
Régions marginales pour l'agriculture et même l'élevage.
Les pentes sont en général très fortes avec des risques
d'érosion. Il y a cependant possibilités d'implantation de
vergers sur les sols les plus fertiles lorsque l'ensem-
lement est suffisant.

REGIONS SECHES



traits
continus
verticaux

Zones actuellement boisées avec des arbres de taille moyenne.
Le sol est sec en général plus de trois mois par an (ustic)
avec ralentissement ou arrêt de la croissance des arbres.
Parfois quelques grands arbres isolés.



tiretés
verticaux

Zones partiellement boisées et convenant au reboisement.
Les sols sont très peu profonds avec des affleurements du
substratum plus ou moins dur, -ou- la pente est très forte.
Ce sont des zones marginales pour l'agriculture et l'élevage

L'irrigation peut cependant permettre la mise en valeur des
sols peu profonds lorsque la pente n'est pas trop forte, aussi
le reboisement n'est pas envisagé dans les périmètres d'irri-
gation actuels ou prévisibles.

Les zones de taillis à ti-baume, campêche. (Y) jadis périodique-
ment coupés pour le charbon de bois, ont été incluses dans les
zones à reboiser ou favoriser la croissance de certaines essen-
ces forestières.: ZS, ZFS, FZS, Y ...

POUR LA

ZONIFICATION DES ESSENCES FORESTIERES

ESSENCES FORESTIERES CONVENANT AUX DIVERSES REGIONS POUR LA PROTECTION
DES SOLS, LA PRODUCTION...

Les zones boisées (à de rares exceptions près) et toutes les zones à reboiser
sont situées sur des terrains marginaux pour l'agriculture : il s'agit de sols peu profonds
ou de terrains en fortes pentes.

Les lettres représentent de manière très simplifiée les grands ensembles de sols
et climat délimités sur les cartes par des traits forts.

Pour obtenir plus de détails, il suffit de superposer les calques correspondant
aux "régions boisées et à reboiser" aux cartes des sols à 1/20 000e de même format.

ZONES SECHES

V - Les sols sont très peu profonds, souvent squelettiques, au-dessus de la roche ou du tuf vol-
canique assez dur dans l'ensemble.

Les parties basses concaves de bas de pentes ont souvent des sols plus profonds par suite
d'accumulation de matériaux transportés sur les pentes (sols et cailloux).

Une forêt de taille moyenne (Z ou Y) soumise à un arrêt de plusieurs mois de croissance en
saison sèche sur les pentes, fait place en bas des thalwegs à une végétation beaucoup plus
vigoureuse (F) avec de grands arbres à croissance plus rapide.

Dans les zones agricoles, "V" indique des sols très argileux, montmorillonitiques, de profon-
deur variable, se fissurant fortement en période de sécheresse.

J^S - Il s'agit de cendres volcaniques souvent récentes et peu altérées

Les sols sont sableux ou graveleux, profonds. Les racines des arbres peuvent trouver en
profondeur l'eau qui manquera durant plusieurs années aux plantes cultivées dont les racines
n'exploitent que les horizons superficiels.

REGIONS HUMIDES

G - Ce sont des sols argileux rouges ou bruns rouges profonds. Ces sols peuvent glisser sur les
G.K.I. fortes pentes et le matériau mère altéré pénétrable par les racines affleure par endroit.

H^S - Certaines essences exigeant un terrain aéré et bien drainé peuvent difficilement croître
sur ces sols : pins...

H¹H^C - Les sols sont argilo sableux plus légers, plus perméables.

T - Ce sont les sols à allophanes dérivant de cendres volcaniques fines et anciennes.

Le sol a une texture apparente de limon mais il s'agit d'une argile de type très particulier
l'allophane.

Les sols se drainent bien. En régions très humides cependant, il peut y avoir engorgement
quelques jours en périodes de fortes pluies.

La rétention en eau de ces sols, exceptionnellement élevée, permet d'assurer une croissance
continue de la forêt.

P - Ce sont aussi des sols à allophanes mais plus sableux dérivés de cendres et de ponces plus
récentes avec des éléments grossiers, ponceux, fréquemment visibles.
Les sols se drainent bien dans l'ensemble.

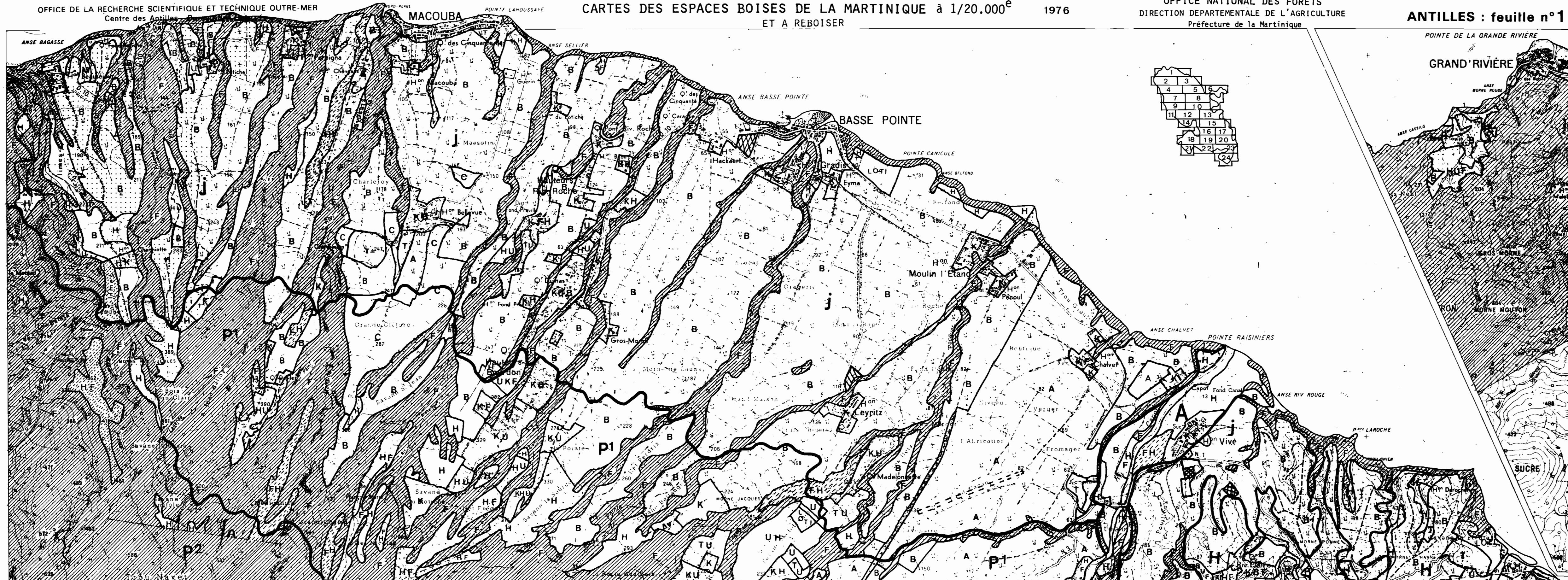
P1 T¹ : correspond aux régions modérément humides : Ta, Tb : Pa, Pb

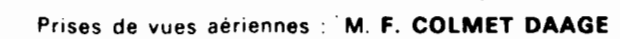
P2 T² : correspond aux régions à pluviométrie importante : Tc, Pc

P3 T³ : correspond aux régions très humides et ennuagées avec un faible ensoleillement
Localement il y a affleurement des sols rouges argileux enterrés ou de la roche
altérée argilo-sableux. : Pd, Pe, Pf : Td, Te, Tf :

j - Ce sont des cendres récentes. Les sols sont très perméables, sableux avec des alternances
de cendres et de graviers ponceux sur une grande épaisseur.
La pluviométrie est suffisante pour permettre une croissance continue de la forêt.

	C	- CANNES A SUCRE - CT - Canes abandonnées.
	B	- BANANERAIES EN PLANTATION PURE -
	B...	- BANANERAIES EN PLANTATION MIXTE A DOMINANCE DU BANANIER -
	B...	BF - Bananeraies mixtes avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
	B...	BFK - Bananeraies mixtes avec présence de GRANDS ARBRES et de JARDINS-VERGERS CARAIBES habités.
	B...	Bananaeries petits planteurs.
	A	- ANANAS -
		- LEGUMES D'EXPORTATION - Les espèces sont indiquées en toutes lettres : aubergines, poivrons, ignames, haricots,...
	U	- CULTURES VIVIERES en parcelles nettement délimitées -
	U	UF - Cultures vivrières avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
	U	UK - Cultures vivrières avec JARDINS-VERGERS CARAIBES distincts.
	U	UKF - Cultures vivrières avec JARDINS-VERGERS CARAIBES distincts et présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
	K...	- JARDINS-VERGERS CARAIBES entourant des habitations isolées -
	K...	KF - Jardins-vergers caraïbes avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés localement.
	K...	KBF - Jardins-vergers caraïbes avec présence de parcelles de BANANIERES de surface restreinte et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
	K...	KUB - Jardins et vergers caraïbes avec présence de parcelles distinctes de CULTURES VIVIERES et de BANANIERES.
	K...	Bananaeries petits planteurs. Parfois plantain.
	T	- FRICHES APRES CULTURES PATUREES OU NON -
	T	TU - Friches après cultures avec, par place, lopins de CULTURES VIVIERES.
	T	TC - Friches récentes APRES CULTURE DE CANNE avec VESTIGES DE CANNES.
	T	TB - Friches récentes APRES CULTURE DE BANANIERES avec VESTIGES DE BANANIERES.
	T	TUF - Friches après cultures avec présence par place de lopins de CULTURES VIVIERES et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés (ravins).
	T	TCF - Friches après cultures de canne petits planteurs avec présence de quelques GRANDS ARBRES et de LOPINS DE CANNE.
	E	- FRICHES ANCIENNES après cultures avec REPOUSSE D'ARBUSTES - (Goyaviers, campêches, épineux, ...)
	H	- SAVANES OU PRAIRIES pâturées EN REGIONS HUMIDES -
	H	H ^d - PRAIRIES humides plantées en pangola et entretenues avec cette herbe.
	H	H ^h - PRAIRIES humides NATURELLES entretenues et clôturées.
	H	HK - SAVANES ou prairies humides en parcelles discontinues ou irrégulières avec enclaves de JARDINS-VERGERS CARAIBES entourant des habitations. Parcage au piquet le plus souvent.
	H...	HUB - Savanes ou prairies humides avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES et de parcelles de BANANIERES.
	H...	HFU - Savanes humides avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et de lopins de CULTURES VIVIERES.
	H...	HFB - Savanes humides avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et de parcelles de BANANIERES.
	S	- SAVANES OU PRAIRIES pâturées EN REGIONS RELATIVEMENT SECHES -
	S	(l'herbe peut flétrir quelques mois par an).
	S	SD - Savanes plantées en pangola.
	S	SF - Savanes ou prairies sèches avec présence de quelques ARBRES de grande taille isolés ou groupés.
	S	SK - Savanes ou prairies sèches avec enclaves de JARDINS-VERGERS CARAIBES entourant des maisons.
	S	SU - Savanes ou prairies sèches avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES.
	S...	SUF - Savanes ou prairies sèches avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés (ravins plus humides, ...).
	S...	SY - Savanes ou prairies sèches avec flocs de bosquets de BROUSSAILLES à ti-baume.
	Y	- BROUSSAILLES DE REGIONS SECHES - à ti-baume et épineux (arbustes de 1 à 3 mètres) sur sol souvent rocaillieux ou courts.
	Y	YF - Broussailles sèches à ti-baume avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
	Y	YS - Broussailles sèches à ti-baume avec présence localement de quelques SAVANES SECHES pâturées (parcage au piquet le plus souvent).
	Z	- PETITE FORET SECHE - (arbustes soumis à dessiccation durant quelques mois de l'année, avec sous-bois de broussailles).
	Z	ZF - Petite forêt sèche avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
	Z	ZFS - Petite forêt sèche avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et enclaves de SAVANES SECHES pâturées (parcage au piquet).
	F	- FORET HUMIDE - généralement naturelle -
	F	F ^m - PLANTATIONS MAHOGANY.
	F	FP - PLANTATIONS DE PINS CARAIBES.
	F	Les plantations régulières de cocotiers, avocats, agrumes, ... sont indiquées en toutes lettres.
	D	- MARECAGES SALES OU SAUMATRES - - PALETUVIERS -
	VILLE	total : 175 = km ²



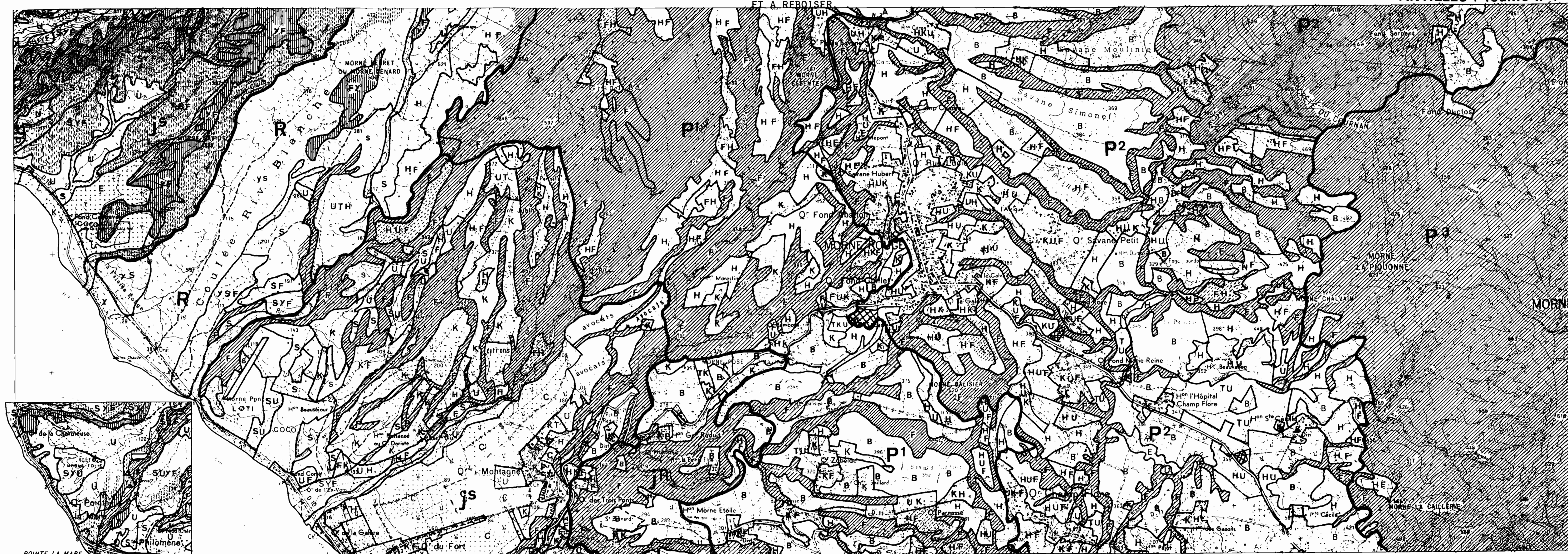




Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes M. F. COLMET DAAGE



Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

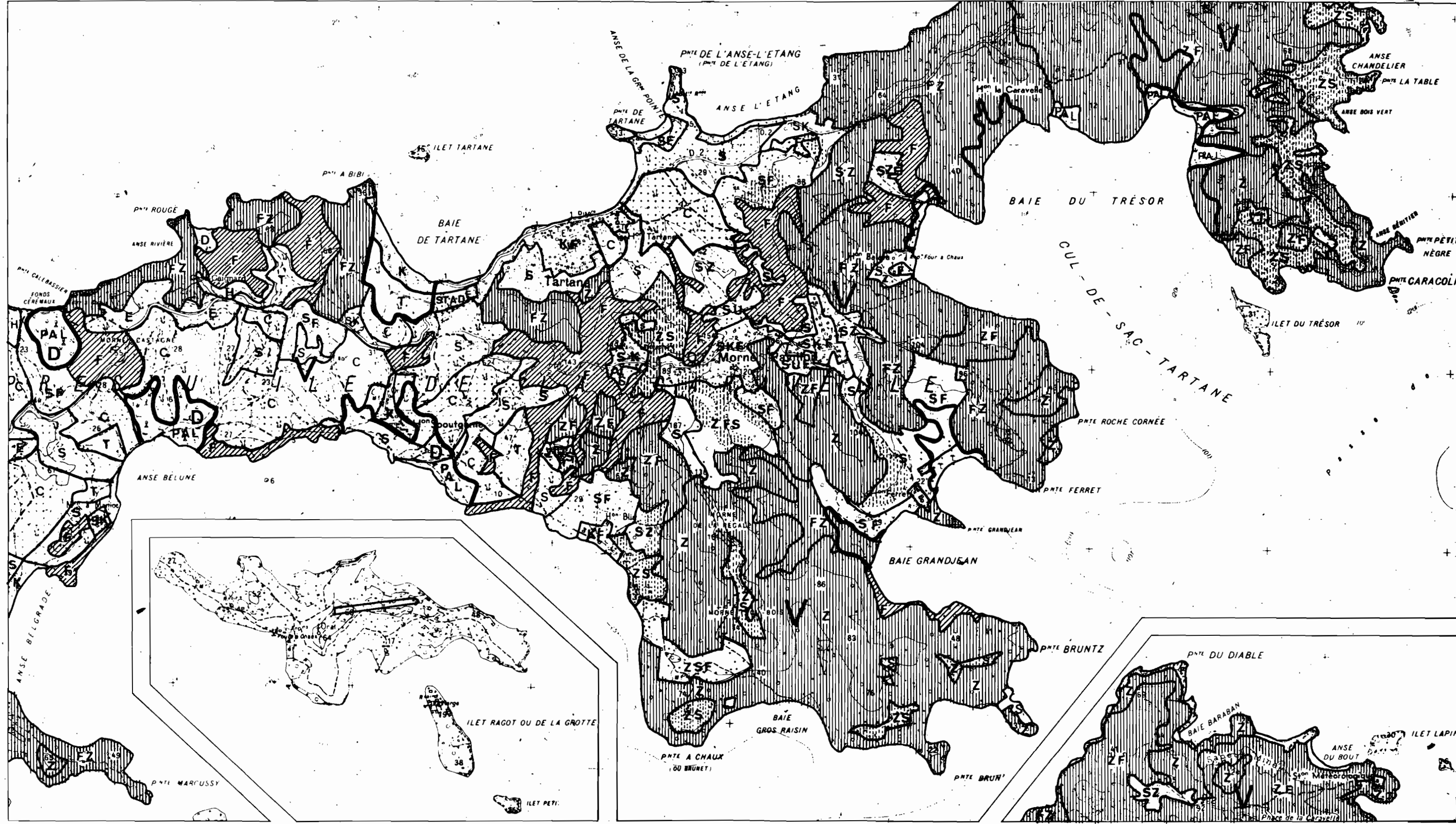
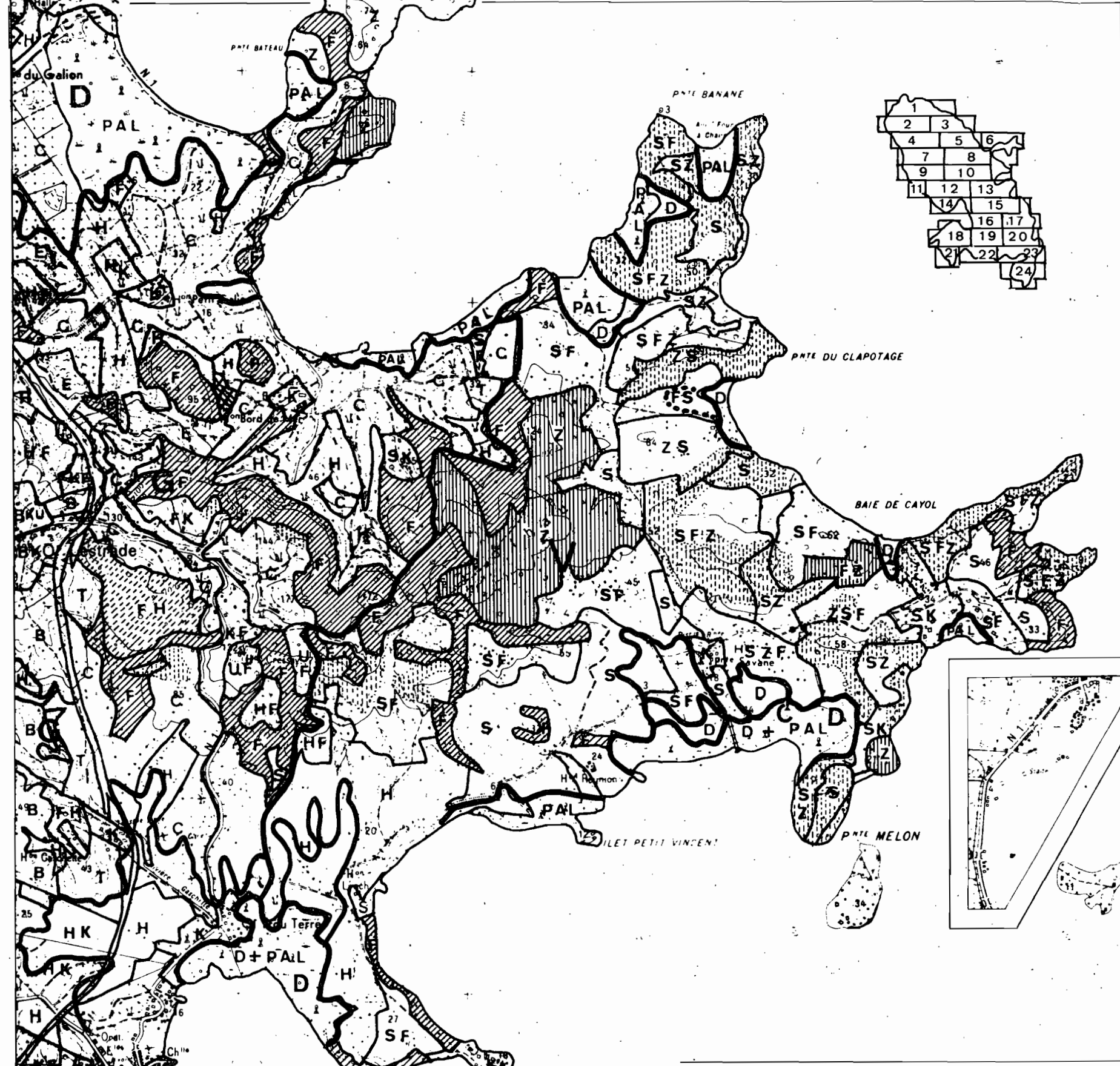
Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interpretation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

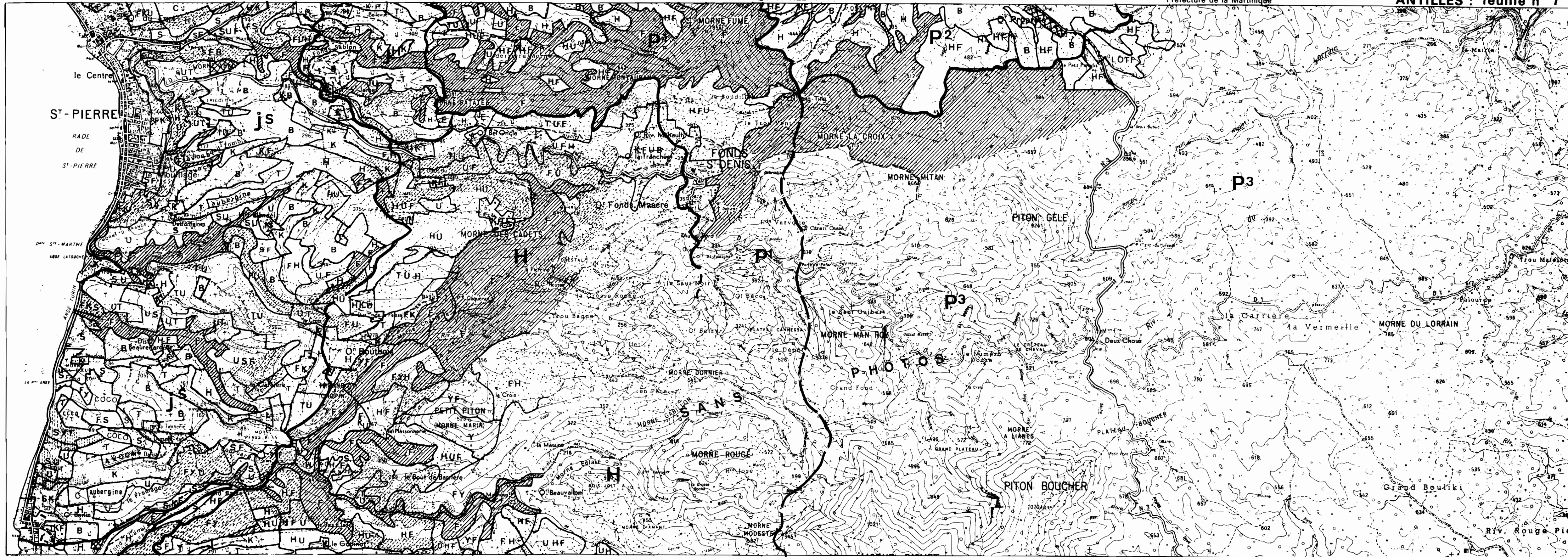
Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



LE ROBERT M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



N° 29377

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
Centre des Antilles - Bureau des Sols

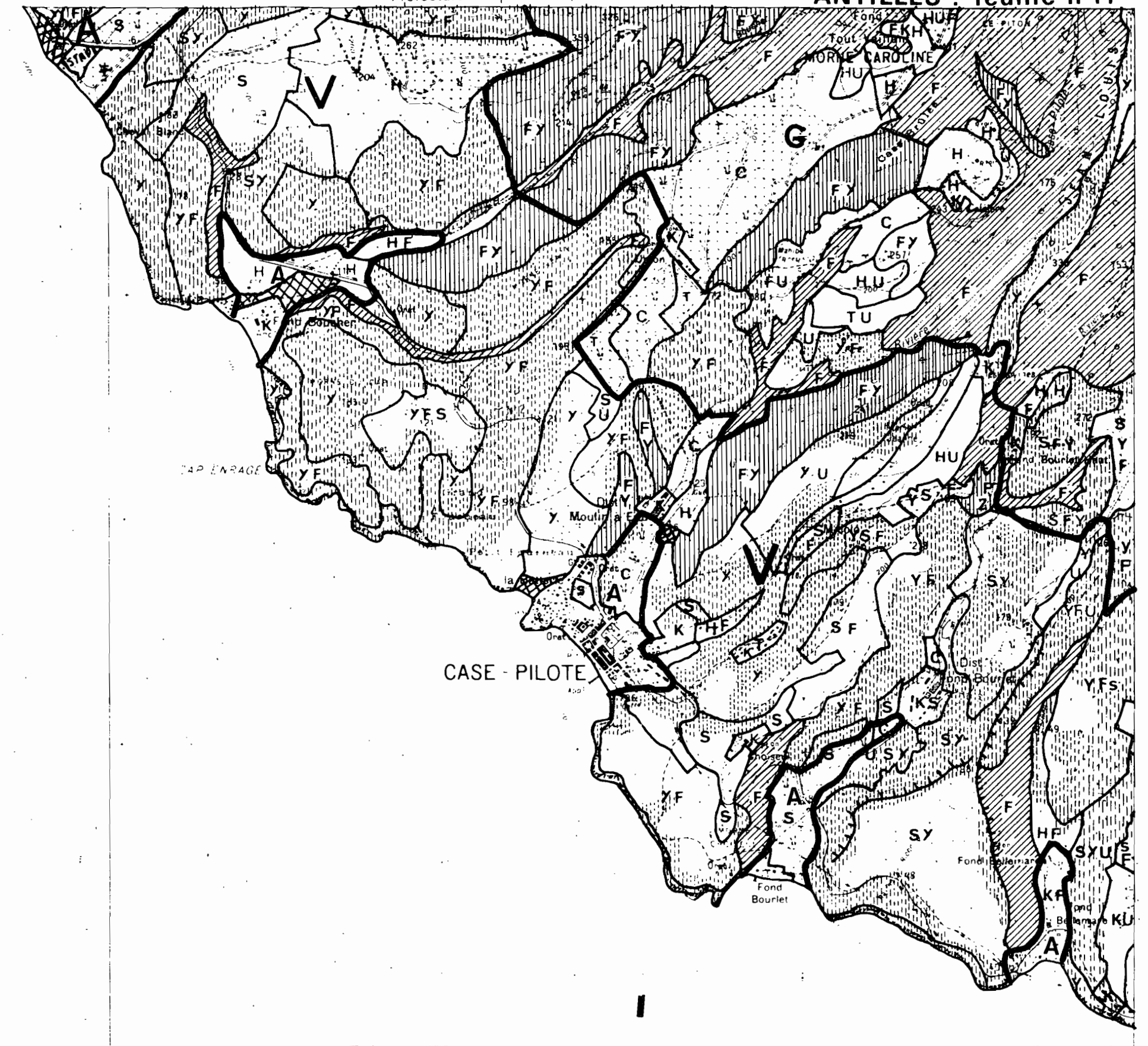
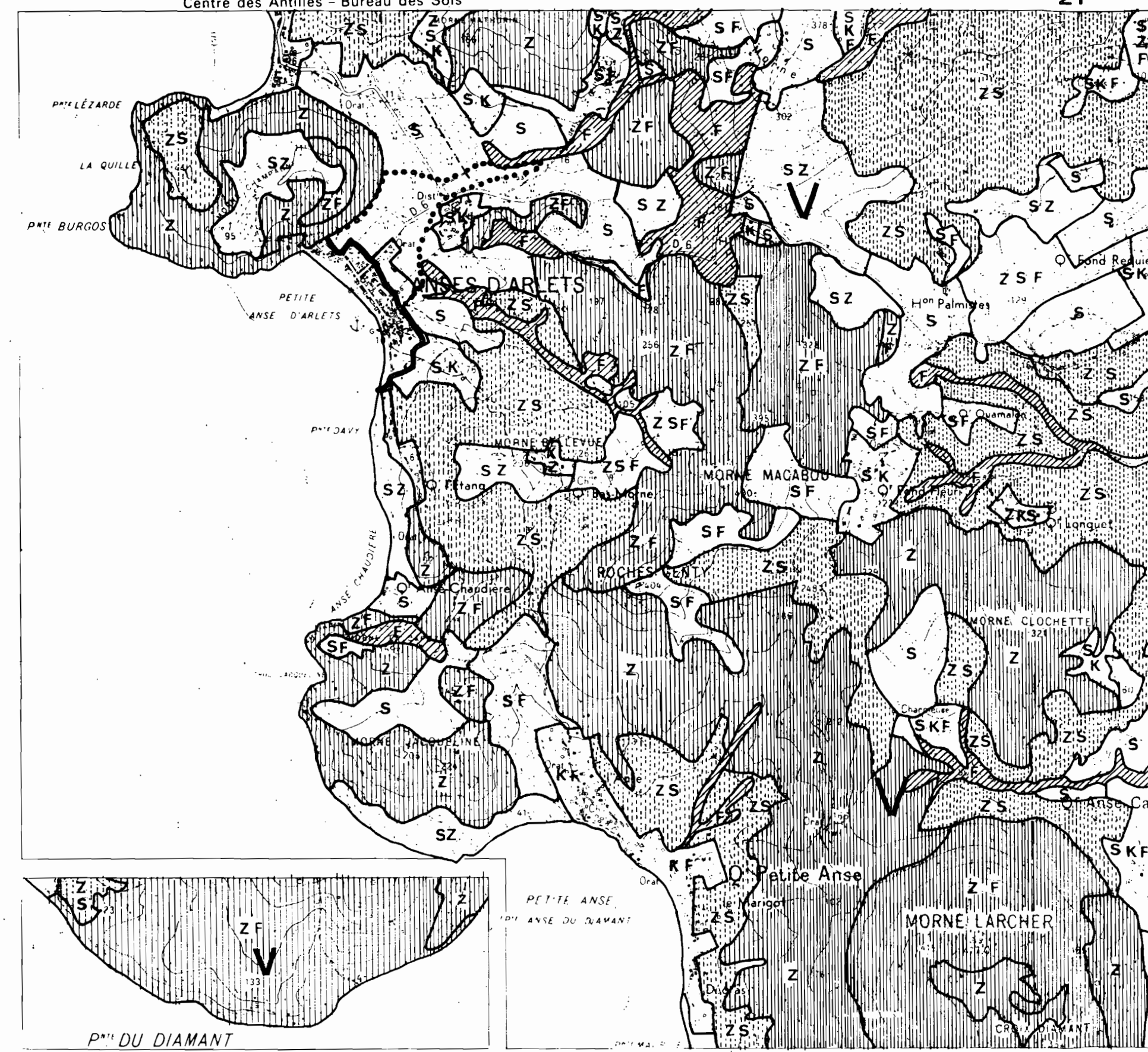
CARTES DES ESPACES POISES DE LA MARTINIQUE à 1/20.000^e
ET A REBOISER

1976

OFFICE NATIONAL DES FORETS
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
Préfecture de la Martinique

ANTILLES : feuille n°11

21

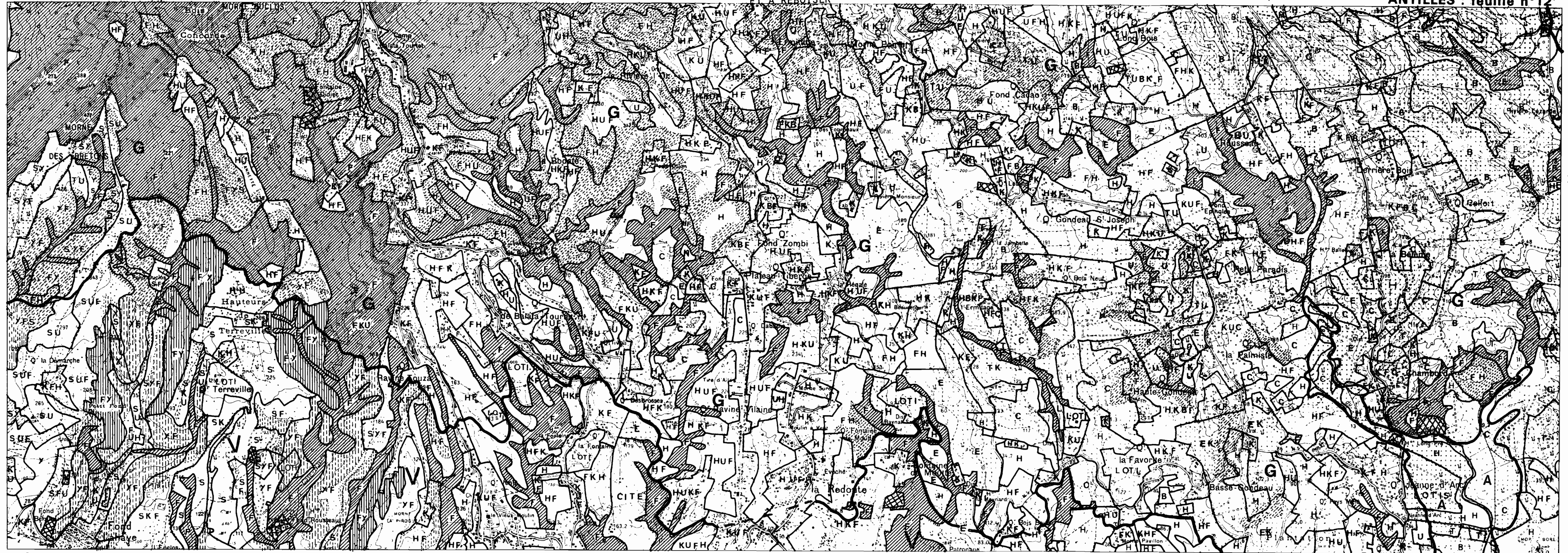


Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE.

Interprétation des photographies aériennes en couleurs
mise au point et réalisation des cartes par M. J. BERNARD.
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX

Prises de vues aériennes M. F. COLMET DAAGE

ET A REBOISER



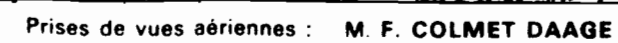
Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

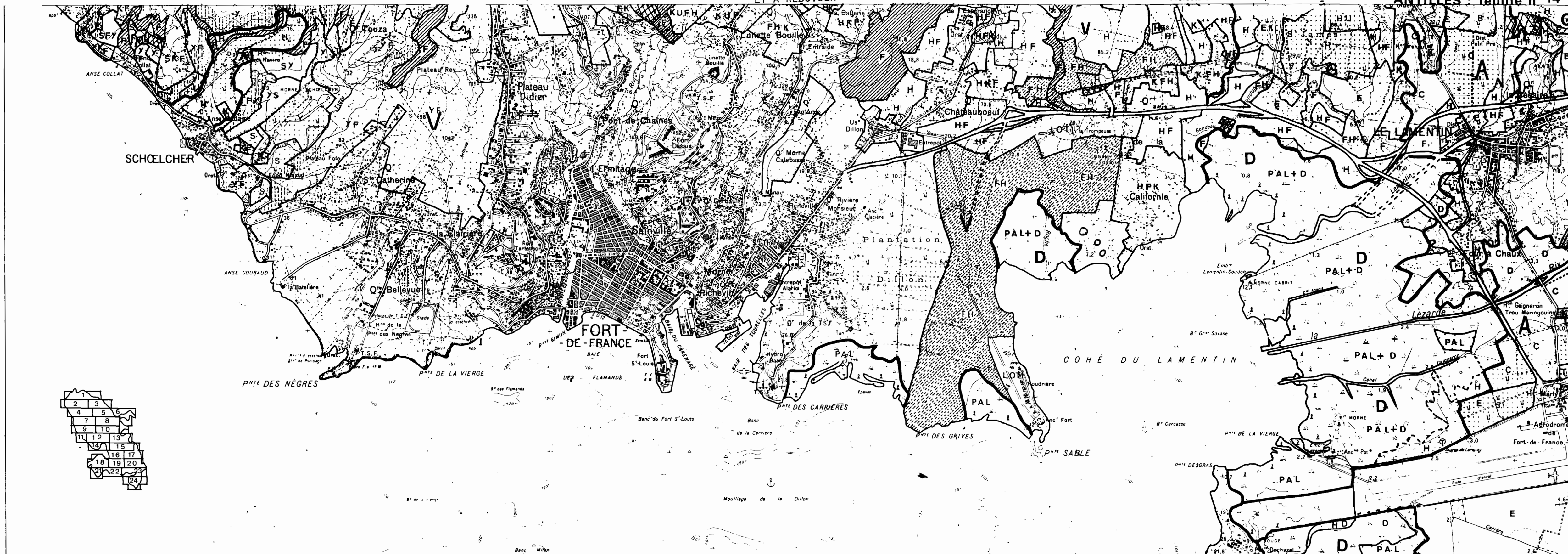
Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

OFFICE NATIONAL DES FORETS
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
Préfecture de la Martinique -

ANTILLES : feuille n° 13



[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

Cartes établies sous la direction de **M. F. COLMET DAAGE**

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par **M. J. BERNARD**,
avec la collaboration de **A. PALLUD** et **A. POUMAROUX**.

Prises de vues aériennes : **M. F. COLMET DAAGE**

Cartes établies sous la direction de **M. F. COLMET DAAGE**

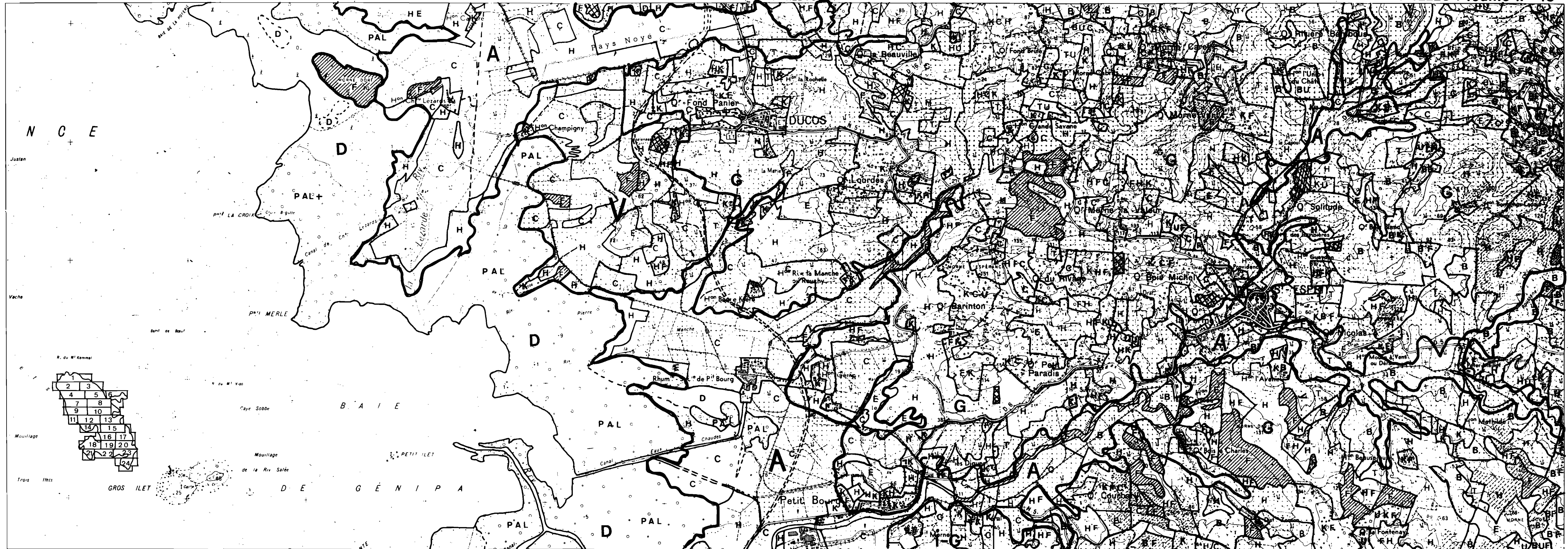
Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par **M. J. BERNARD**,
avec la collaboration de **A. PALLUD** et **A. POUMAROUX**.

Prises de vues aériennes : **M. F. COLMET DAAGE**

Cartes établies sous la direction de **M. F. COLMET DAAGE**

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par **M. J. BERNARD**,
avec la collaboration de **A. PALLUD** et **A. POUMAROUX**.

Prises de vues aériennes : **M. F. COLMET DAAGE**



CARTES DES ESPACES BOISES DE LA MARTINIQUE à 1/20.000^e 1976
ET A REBOISER

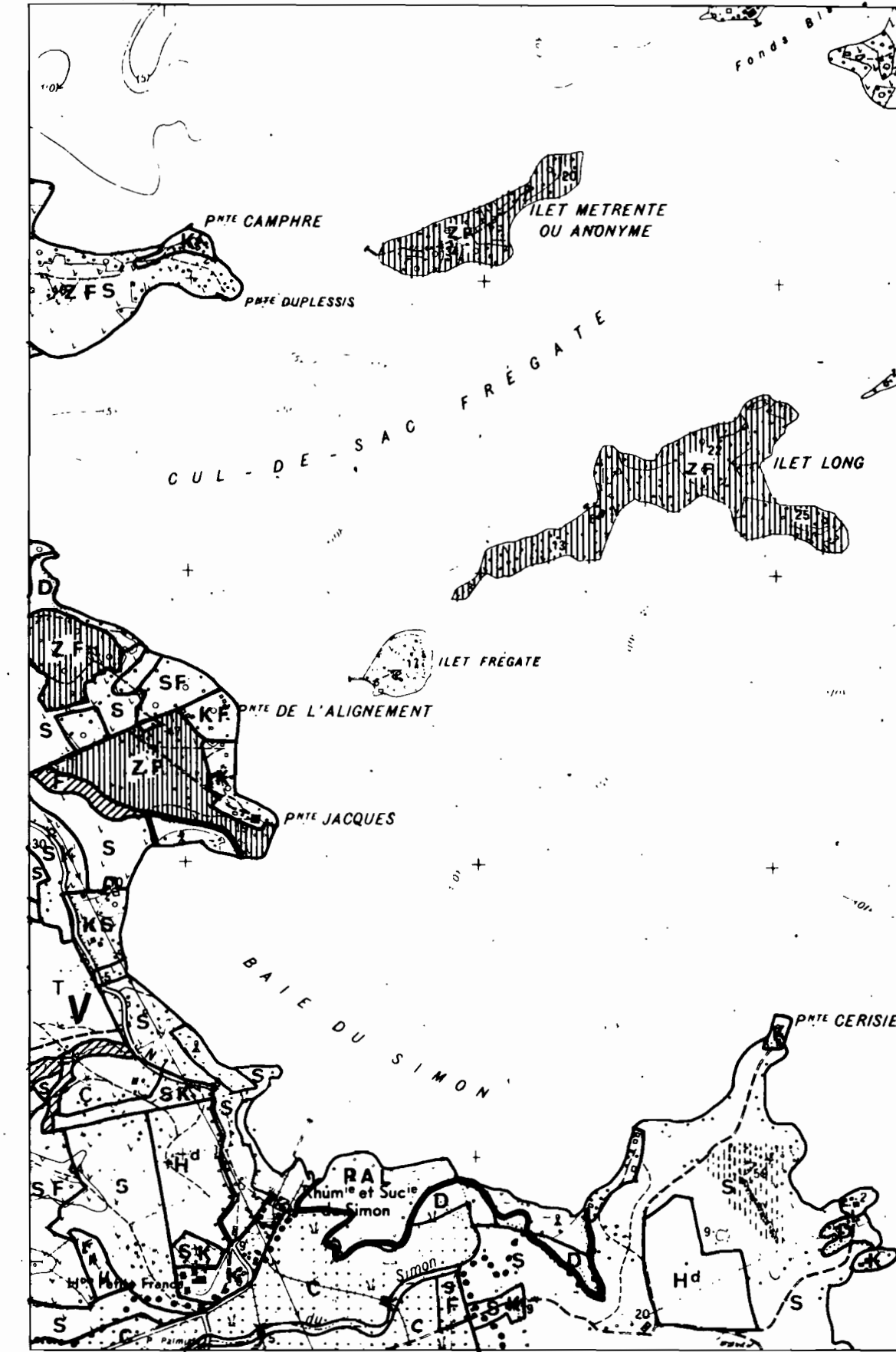
OFFICE NATIONAL DES FORETS
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
Préfecture de la Martinique

ANTILLES : feuille n°17

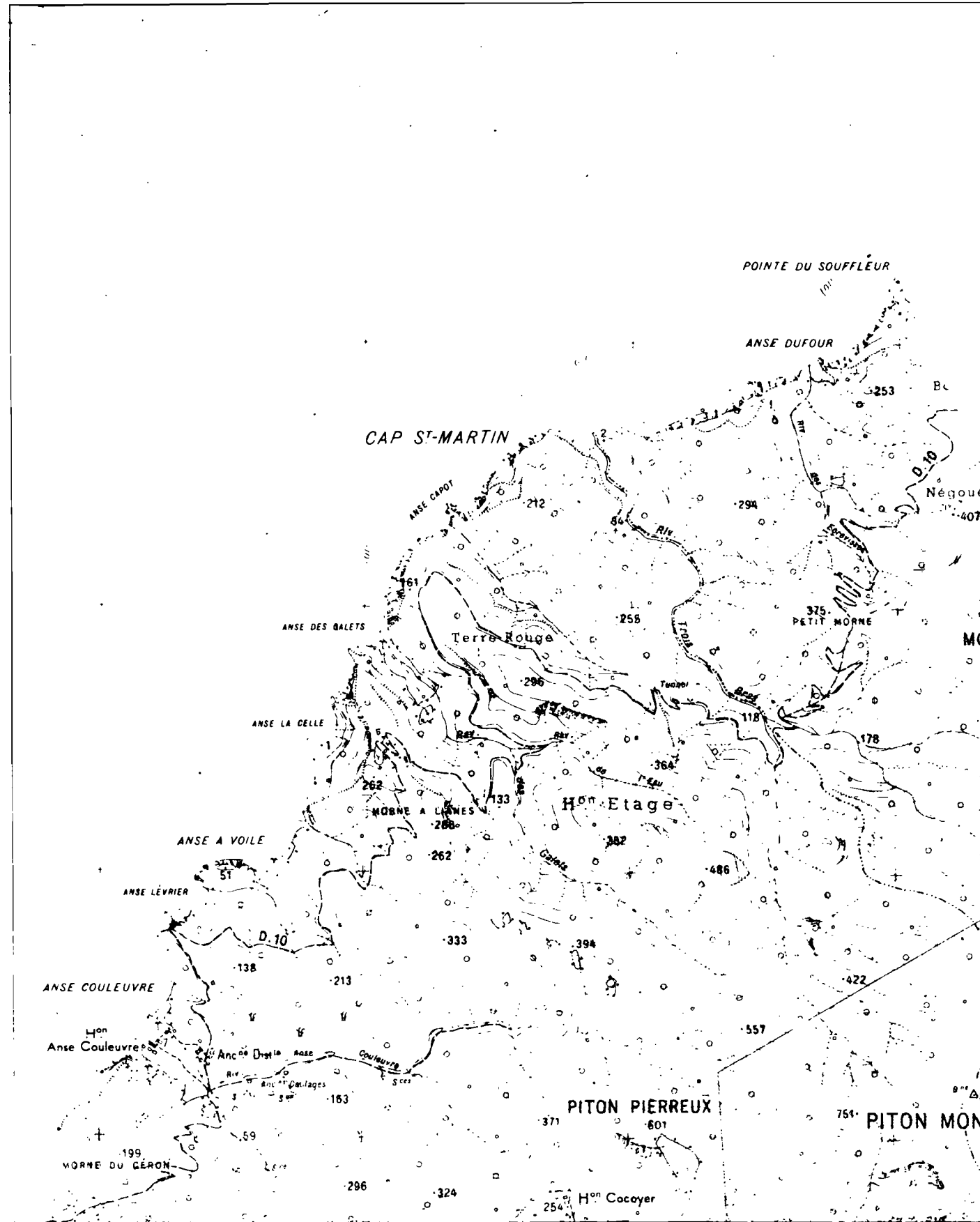


Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

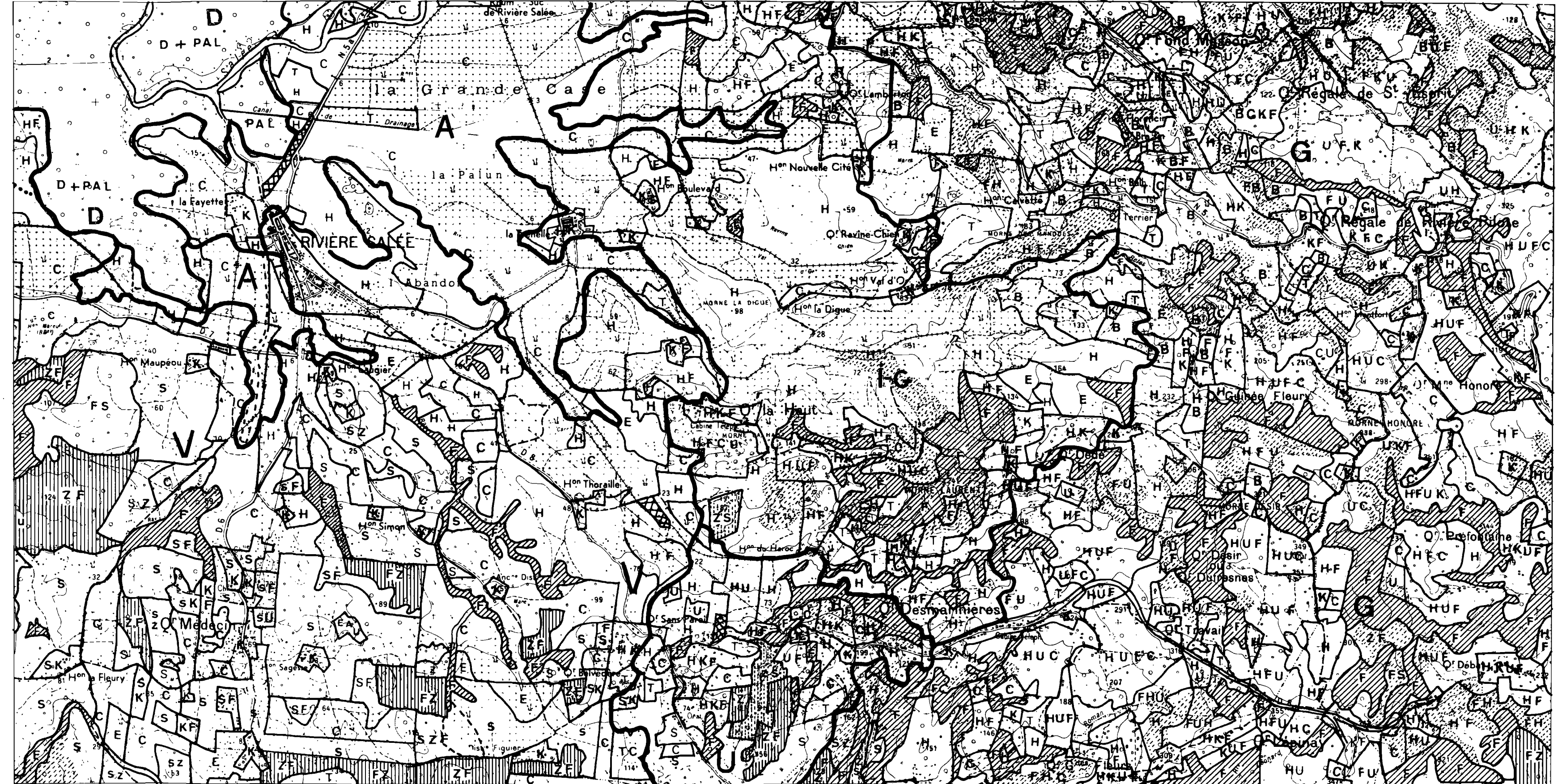
Interprétation des photographies aériennes en couleurs
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.



Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



Cartes et plans sous la direction de M. F. COLMET D'ANGE



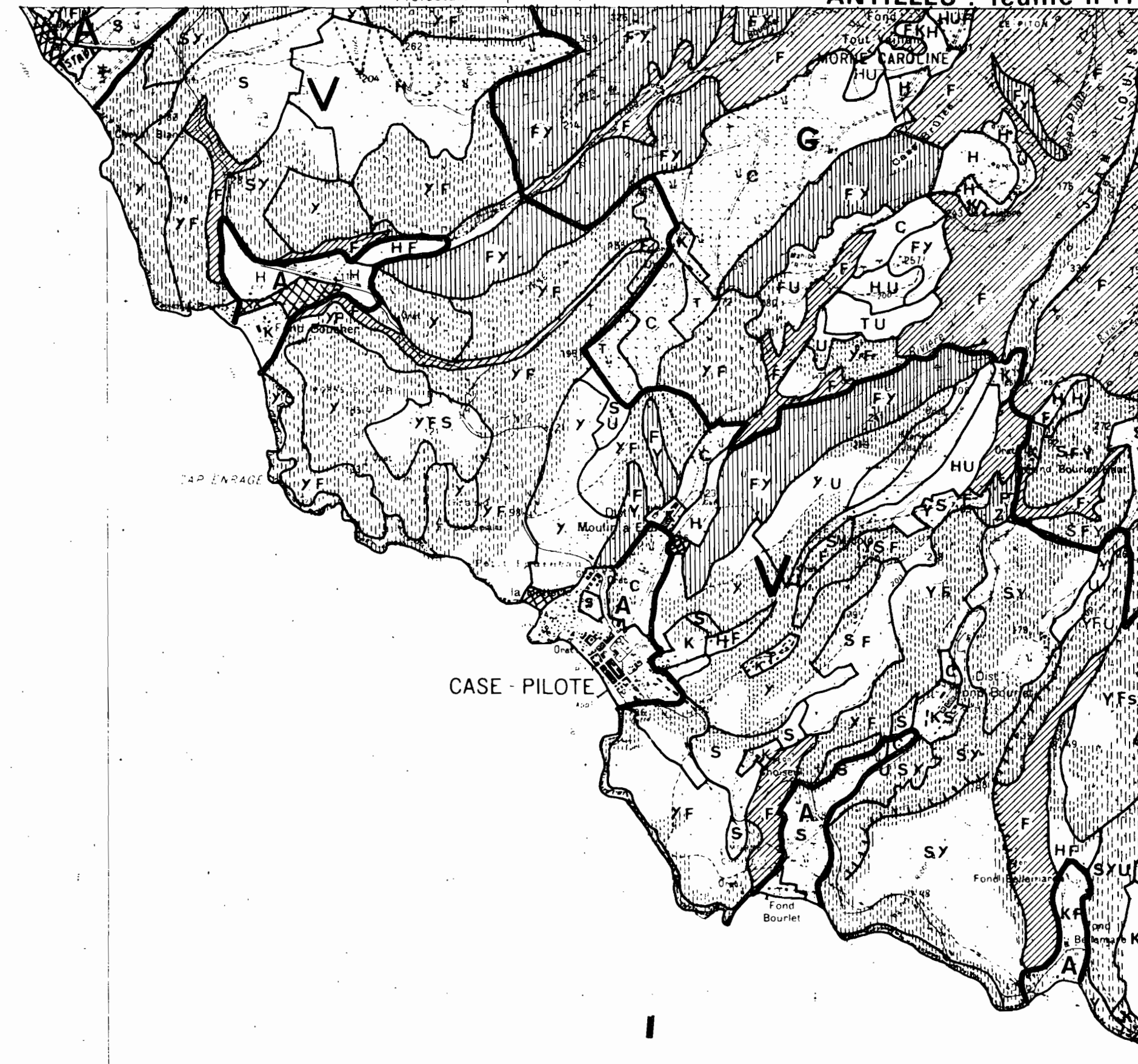
Cartes établies sous la direction de F. COLMET-DAAGE

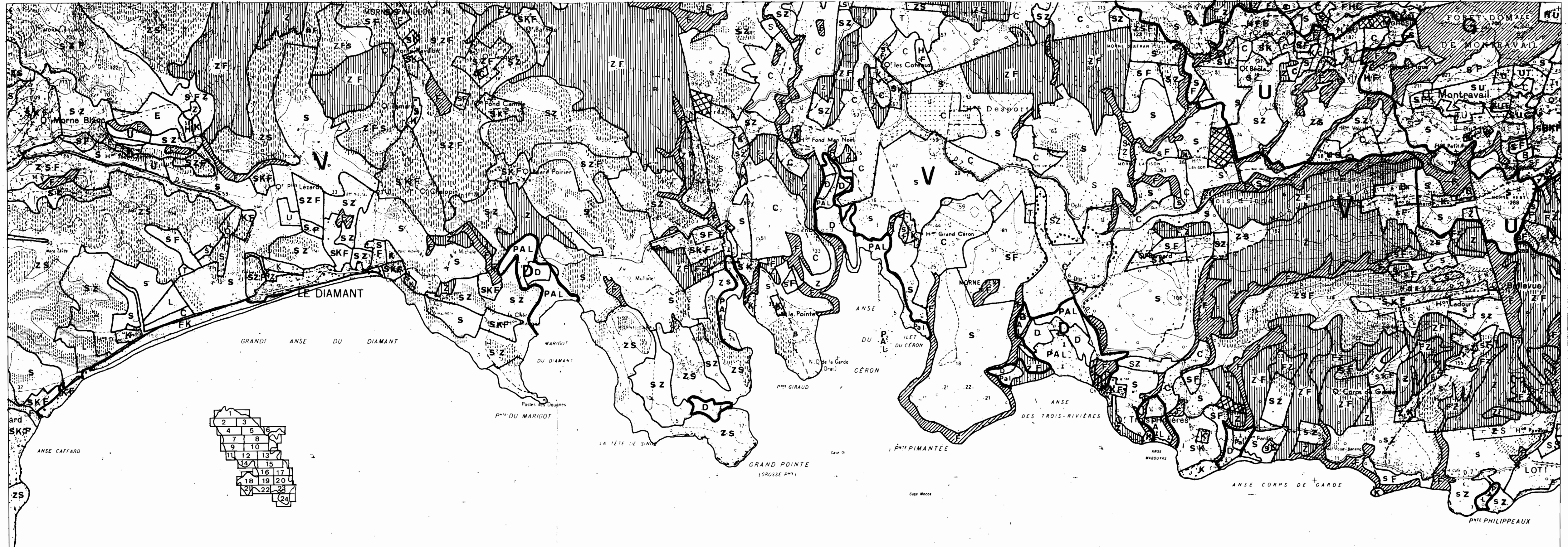


Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE





N° 29977

